Benfeld.com

Bulletin Municipal d'Informations N°02/23
Recueil des actes administratifs N° 02/2023

Juin 2023

LE MOT DU MAIRE

Benfeldoises, Benfeldois,

En ce début de l'été, nous reprenons nos habitudes estivales.
Pour mieux vivre cette saison, quelques règles de courtoisie élémentaires s'imposent comme le respect de notre environnement naturel et urbain, mais aussi la limitation des nuisances sonores...
Régulièrement, des Benfeldois nous font part des vitesses excessives de certains automobilistes ! En collaboration avec notre police pluricommunale, nous avons positionné notre radar pédagogique dans les rues passantes de notre ville.

Rue Rohan (limitation 50 km/h contrôle sur 6 mois)
460 667 véhicules, soit 98,38% respectent la vitesse de 50 km/h
7 576 véhicules, soit 1,62% vitesse supérieure à 50 km/h

Rue du Moulin (limitation 50 km/h contrôle sur 3 semaines)
24 406 véhicules, soit 99,28% respectent la vitesse de 50 km/h
176 véhicules soit 0,72% vitesse supérieure à 50 km/h

Rue de Marckolsheim (limitation 30 km/h contrôle sur 3 semaines)
1 095 véhicules, soit 93,11% respectent la vitesse de 30 km/h
81 véhicules, soit 6,89% vitesse supérieure à 30 km/h

Rue du Donon (limitation 30 km/h contrôle sur 3 semaines)
4 281 véhicules, soit 73,58% respectent la vitesse de 30 km/h
1 537 véhicules soit 26,42% vitesse supérieure à 30 km/h.

Les résultats enregistrés restent encourageants, nous constatons un respect des vitesses préconisées pour la majorité des automobilistes. Les spécialistes de la circulation nous le répètent souvent : « la personne statique au bord de la route a une impression de vitesse vis-à-vis du véhicule en déplacement, alors que ce dernier respecte la réglementation en vigueur. ».
Cependant, pour calmer les ardeurs des récalcitrants, notre police effectuera prochainement des contrôles aléatoires dans notre ville. Par ailleurs, nous nous permettons aussi de vous rappeler qu'il existe une zone de covoiturage sur le parking d'Intermarché qui accueille des voitures durant l'absence du propriétaire. Ce dispositif évite des stationnements prolongés dans certains quartiers qui sont déjà en manque de places…

Vous l'avez certainement déjà repérée ! Une fresque urbaine réalisée par Roland Perret se dessine place de la République. Cette belle représentation de nos anciens remparts permet aux Benfeldois et aux touristes qui empruntent le parcours historique d'avoir une représentation visuelle de notre ville dans les années 1630.

Comme tous les ans, l'été sera propice aux fêtes en plein air comme les concerts, la fête de la musique, le bal du 14 juillet, la fête du Stubbehansel (cette année avec son thème et son spectacle asiatique), et la nouveauté : l'implantation d'un bar éphémère au plan d'eau... !

Radar pédagogique

Exposition Bd

Que toutes ces manifestations organisées le plus souvent par des bénévoles de nos associations puissent nous rassembler pour partager de bons moments...

Le Maire
Jacky Wolfarth

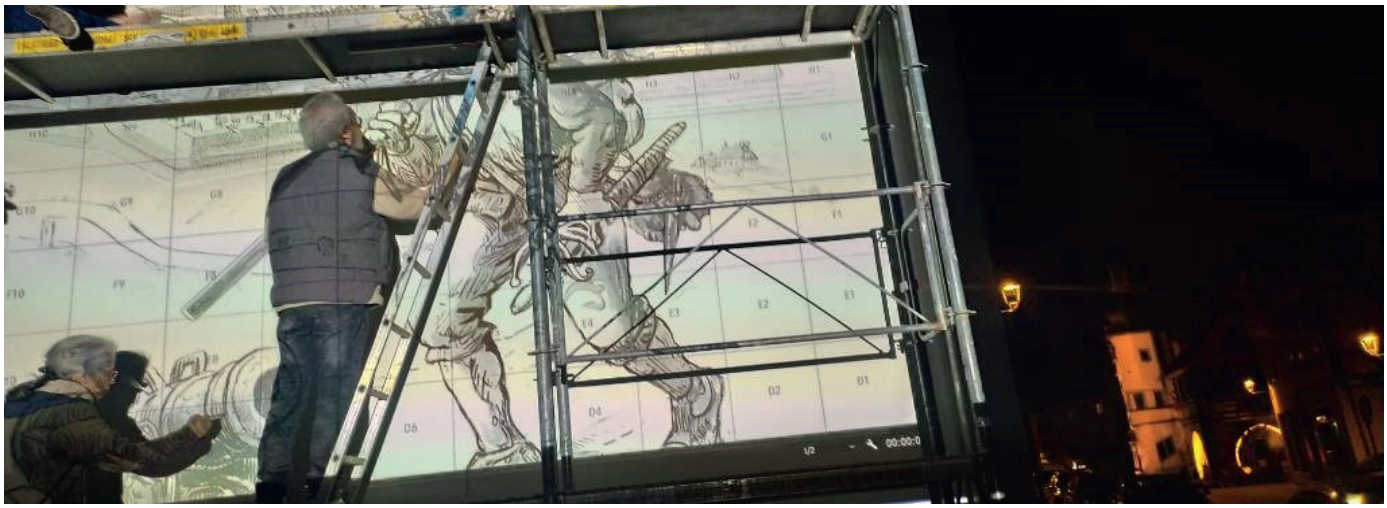

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Ven. 2 juin	Afterwork à l'initiative de la boutique Douceur Etoilée	18h à 21h	Place République
Sam 3 juin	Super Loto organisé par l'ASB, ouverture de la salle et vente à partir de 18h30	20h	Salle des fêtes
We 3 et 4 juin	Triathlon d'Obernai-Benfeld organisé par le COTO	Sam. 15h à 19h Dim. 9h à 13h	Benfeld / Plan d'eau
Les dimanches : 4 & 11 juin 23 juillet	Visite commentée de la synagogue organisée par la Communauté Israélite de Benfeld et l'Office de tourisme du Grand Ried. Réservation au près de l'OT	16h	Rue de la Dîme
Mar. 6 juin	Réunion publique d'informations sur l'énergie gaz organisée par la Ville et R-GDS, distributeur local de gaz naturel et de biométhane	19h30	Salle des fêtes
Ven. 9 juin	Soirée Afterwork en musique avec le groupe Why Not organisé par les Commissions Culture et Cadre de Vie	19h	Place République
Sam. 10 juin	Spectacle de fin d'année : représentation musicale et de danse organisé par l'Ecole Municipale de musique et de danse	16h	Salle des fêtes
Sam. 10 juin	Théâtre : Eclats, désordre et Bonnes Manières représentation de l'Ecole Municipale de théâtre	Sam. à 20h Dim. à 17h	Cercle catholique
Dim. 11 juin	Championnat départemental de gymnastique Poussins/Poussines organisé par la LAURENTIA section Gymnastique	8h30 à 12h et 14h à 19h	Complexe sportif
Dim. 11 juin	Visite commentée des différents lieux de culte (30 min. par site) Démarrage à la synagogue, puis chemin vers l'église, le temple et la mosquée. organisée par le groupe interreligieux	14h30	Rue de la Dîme
Jeu. 15 juin	Conférence du Jardin : Favoriser la biodiversité - Pourquoi et comment ? organisée par la Commission Cadre de Vie	20h	Ecole Briand Entrée Rue du Moulin
Sam. 17 juin	Ouverture de la baignade surveillée	11h	Plan d'eau
Sam. 17 juin	Fête de la Musique organisée par la Commission Culture	18h30	Centre-ville Place Briand
We 17 et 18 juin	Kermesse organisée par l'Association culturelle et cultuelle franco-turque de Benfeld et env.	11h à 20h	Salle des fêtes
Les mercredis : 21 juin 24 juillet 21 août	Visite du centre historique et de l'Horloge à Jacquemart organisée par l'Office de Tourisme du Grand Ried Tout public, sur inscription au 03 88 74 04 02 / benfeld@grandried.alsace	10h à 11h30	Office de tourisme
Jeu. 22 juin	Activité Art Floral organisée par l'AGF Benfeld. Renseignements et inscription 03 88 74 44 13 ou benfeld@agf67.fr	20h à 22h	Locaux AGF 10 rue du Grand Rempart
Sam 24 juin	Kermesse annuelle animée par Aloïse et les Dynamos organisée par l'Institution Mertian Ehl	11h à 22h	Hameau de Ehl
Sam 24 juin	Balade ouverte à tous organisée par la Ville d'Ettenheim et la Commission Jumelage Benfeld Covoiturage possible, contactez la mairie 03 88 74 42 17	14h30	Ettenheim
Ven. 30 juin	Braderie de livres et CD Pensez à apporter votre sac ! Paiement possible en espèces, chèque ou CB	18h à 20h	Médiathèque
Les jeudis : 13, 20 & 27 juil. 3-10-24-31 août	Atelier d'orpaillage organisé par l'Office de Tourisme du Grand Ried Cherchez des paillettes d'or dans le sable de nos gravières ! Adultes et enfants à partir de 7 ans, sur inscription.	9h30 à 11h30	Plan d'eau
Ven. 14 juillet	Festivités du 14 juillet : bal et feu d'artifices organisées par la Commission Culture et l'OMF	dès 19h 23h	Parking de la salle des fêtes
Ven. 11 août	Séance de cinéma en plein air avec la projection du film « L'Odyssée » organisée par la CEA et la Ville	21h20	Plan d'eau
Ven 18 août Sam. 19 août Dim. 20 août	Fête du Stubbehansel : concerts, animations, organisés par l'OMF, détails sur l'affiche en page 8	selon les jours	Place République Place Briand
Dim. 20 août	Marché aux Puces organisé par l'OMF	8h à 18h	Centre-ville

Toutes nos infos sur le site de la commune : www.benfeld.fr
Abonnement à la lettre électronique : benfeld.info/abonnement

JUSTIFICATIFS D'IDENTITE CONCOURS / EXAMENS

Pour le mois de juin 2023, les cartes nationales d'identité et les passeports périmés **depuis moins de 5 ans** permettent de justifier son identité pour passer les examens ou concours officiels (brevet, baccalauréat, etc.) et pour s'inscrire au permis de conduire.

www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/examens-2023-les-reponses-vos-questions-340337

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2023

Souscription d'un emprunt
Dans le cadre du financement du nouveau complexe culturel polyvalent, la commune a souscrit un emprunt à long terme pour un montant de 2 000 000 €, sur une durée de 20 ans au taux fixe de 3,9%.

Séance du 27 février 2023

Création d'un poste d'adjoint technique
En raison de travaux importants de maintenance des bâtiments communaux, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps complet, pour une durée maximale de 12 mois.

Plan local d'urbanisme
Dans le cadre de l'acquisition du site dit du « stade Kern », la commune a souhaité engager la requalification de cet ancien site sportif d'une superficie d'1,5 ha.
Le site est aujourd'hui classé en zone N du PLU de Benfeld. Il est donc nécessaire de faire évoluer le PLU pour le reclasser vers un zonage permettant de requalifier et développer une zone sportive et de loisirs de plein air.
Dans cet objectif, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de révision du PLU selon des modalités « allégées ».

Création de terrains de PADEL
Le PADEL est un sport à la croisée du tennis et du squash, qui est pratiqué par de plus en plus de personnes.
Dans le cadre des JO 2024, l'Etat a lancé un vaste programme de réalisations de 500 courts de PADEL à travers la France, avec un financement conséquent par l'Agence Nationale du Sport.
« Cette nouvelle activité connaît actuellement une très forte progression et il n'existe aucune structure de ce type entre Sélestat et Geispolsheim », indique le Président du Tennis Club Benfeld, M. Materne FRITSCH.
Le coût de cette installation s'élève à 160 000 € HT. Les travaux de ces deux terrains de PADEL seront financés avec les recettes ci-après :
Région Grand Est : 40 000 €
Agence Nationale du Sport: 82 000 €
Tennis Club Benfeld : 5 000 €
Communauté de Communes du Canton d'Erstein : 9 000 €
Ville de Benfeld : 24 000 €.
La participation financière de la Ville sera calculée sur le montant définitif des dépenses et le taux de participation n'excèdera pas 15 % du montant des travaux. En conséquence, dans le cas où les financements indiqués ci-dessus seraient inférieurs au présent plan de financement, le Tennis Club de Benfeld prendra à sa charge les recettes manquantes.

Projet de renouvellement et d'extension de la gravière à Benfeld
La société Sablières Helmbacher a déposé auprès des services de l'Etat un dossier de demande d'autorisation environnementale pour son projet de renouvellement et d'extension de la gravière de Benfeld. Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Conseil Municipal, tout comme les citoyens, a été amené à donner son avis dans le cadre de la procédure de participation du public par voie électronique, engagée par la Préfecture sur la période du 13/02 au 15/03/2023. Il a ainsi émis un avis favorable sur ledit projet.

Séance du 30 janvier 2023

Règlement budgétaire et financier
Dans le cadre de son passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57, le Conseil Municipal a été amené à voter le règlement budgétaire et financier de la commune. Ce règlement, valable pour la durée de la mandature, précise notamment les modalités d'information du Conseil Municipal sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice et les modalités de gestion budgétaire et financière.

Compte administratif 2022
Le compte administratif constitue le bilan financier des dépenses et des recettes effectives.
En section de fonctionnement :
4 866 325 € en recettes et 3 362 341 € en dépenses, soit un résultat de clôture de 1 503 984 €.
En section d'investissement :
2 416 535 € en recettes et 1 319 413 € en dépenses, soit un résultat de clôture de – 214 194 €. Ce déficit est compensé par l'excédent de fonctionnement ci-dessus.

Affectation du résultat 2022
Le résultat de fonctionnement 2022 de 1 503 984 € est affecté comme suit :
1 149 986,06 € versés à l'investissement du budget 2023
353 997,92 € reportés en recette de fonctionnement 2023.

Budget primitif 2023
Le budget primitif prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'année.
Le budget voté par le Conseil Municipal s'élève à 5 264 000 € pour la section de fonctionnement et 5 500 000 € pour la section d'investissement.
Les détails figurent dans la délibération DCM 27.04.2023 du Conseil Municipal, séance du 27/03/2023, disponible sur le site internet de la Ville (1).

Subventions 2023
Le Conseil Municipal a voté les crédits affectés aux subventions, à hauteur de 60 000 €.
Le Conseil précise que les subventions sont accordées aux associations dont les actions correspondent à un intérêt public dans la commune, répondant aux besoins de la population ou de son développement, et, dont l'activité n'a pas de caractère commercial.
Les associations de parents d'élèves sont exclues du fait que la commune accorde des subventions aux écoles.
Les subventions d'investissement permettent à la commune d'aider au financement de biens d'équipement. Elles sont fixées à hauteur de 15 % de la dépense, plafonnées à 15 000 € tous les 3 ans au maximum.

Fiscalité directe locale 2023
Comme pour l'an passé, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux. Aussi, la taxe foncière sur propriétés bâties de la commune reste fixée à 26,53 %, celle sur les propriétés non bâties à 59,11 % et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 16,96 %

CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Droits et tarifs communaux 2023
Locations des salles communales
Compte tenu de la hausse des coûts des énergies (de l'ordre de 80%), le Conseil Municipal a décidé de procéder à une augmentation de 10% des droits et tarifs communaux impactés par le coût des énergies ; idem pour les tarifs de location des salles communales. Les autres tarifs demeurent inchangés.
L'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs intervient au 1er mai 2023.

Pour rappel :
*Le code général de la propriété des personnes publiques - CG3P- pose dans son article L. 2125-1 le principe selon lequel « **Toute occupation ou utilisation privative du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance** » (place de stationnement, pose de benne, échafaudage,…).*

Crédits scolaires 2023
Les crédits scolaires ont été fixés comme suit : 16 670 € pour les fournitures scolaires et 11 099 € pour d'autres emplois (type classes transplantées, activités culturelles, transports scolaires).

Personnel communal
Le plan d'effectif pour 2023 est adopté avec les modifications nécessaires intégrant l'évolution de carrière de divers agents.

Dispositif de soutien à l'installation de commerçants au centre-ville
Un dispositif de soutien à l'installation a été validé par le Conseil Municipal afin d'accompagner les porteurs de projets qui souhaiteraient s'installer sur le territoire, et plus spécifiquement dans le centre-ville de la commune.
Les enjeux sont multiples : favoriser le commerce de proximité, apporter aux habitants une offre diversifiée et qualitative qui réponde aux besoins de chacun, mais surtout réduire le taux de vacance commerciale en cœur de ville en favorisant l'installation de nouveaux porteurs de projets.
Dans ce sens, des actions de communication, ainsi qu'un accompagnement des porteurs de projets sont en place. Des aides financières pour la création et la reprise d'activités économiques sont également proposées, à savoir : une aide au loyer, une aide à l'achat ou encore une aide aux travaux de rénovation du bâti commercial.
Consulter nous par courriel via mairie@ville-de-benfeld.fr pour connaître le détail des aides (montants, conditions d'éligibilité et d'engagement, procédures, …).

Commissions communales : remplacement de conseiller démissionnaire
Suite à la démission de Mme Sonia Pinto, le Conseil Municipal a décidé de nommer M. Martin Gundelach comme représentant au CCAS.
Aucun nouveau conseiller n'a été désigné pour siéger au sein des commissions intergénération, culture et sécurité.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)
La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est un document signalant le **commencement des travaux** à la mairie. Elle doit **obligatoirement** être adressée à la mairie dès le début des travaux par les bénéficiaires d'un permis de construire ou d'aménager. L'autorisation d'urbanisme est caduque si les travaux n'ont pas commencé dans les 3 ans. S'ils sont interrompus durant plus d'un an après le démarrage des travaux, l'autorisation est également périmée. Il est cependant possible de demander la prolongation de l'autorisation d'urbanisme. Cette dernière peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an.
Formulaire à utiliser : *Cerfa n° 13407*06*

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)
Une fois les travaux terminés, il convient d'en informer la mairie par une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).
La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet **d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux**. Seul le permis de démolir n'est pas concerné.
Une fois avisée de l'achèvement des travaux, la commune peut procéder à un contrôle de la conformité de ces derniers à l'autorisation d'urbanisme délivrée dans un délai de **3 mois**. L'article R. 462-7 du Code de l'urbanisme prévoit les cas où ce contrôle est obligatoire (le délai pour procéder au contrôle de conformité est porté à **5 mois**).
Formulaire à utiliser : *Cerfa n° 13408*08*

Si la mise en œuvre des travaux diffère de l'autorisation d'urbanisme délivrée, la DAACT et la conformité sont contestées.

La commune de Benfeld a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la DAACT.
Pour rappel : construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme.
Pour de plus amples renseignements : http://benfeld.fr/plan-local-d-urbanisme.htm

BENEVOLAT

Les membres du comité de l'association Les Amis des Aînés de la Résidence pour Personnes Agées de Benfeld recherchent des bénévoles qui pourraient donner un peu de leur temps : essentiellement en semaine, pendant la journée pour encadrer des animations et activités à destination des seniors. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie au 03 88 74 42 17.

les amis des aînés
DE LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES DE BENFELD

CADRE DE VIE

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Cette année encore, l'association Archéologie Subaquatique en Alsace (ASA) était de retour sur les bans communaux de Benfeld et de Sand, avec l'objectif de mieux appréhender la relation entre l'Homme et l'Ill au cours du temps. Il est ainsi fort probable qu'en août dernier, vous ayez vu certains de leurs membres travailler sur et dans l'eau, faire des aller-retours en bateau et se ravitailler à la boulangerie. Après un été archéologiquement productif, l'ASA tenait ici à vous communiquer les premiers résultats :

« Nous avons plongé pour prospecter le fond de l'Ill et ses berges à la recherche de témoins d'activités humaines. Deux secteurs ont été prospectés de manière approfondie : l'un en amont du pont de Sand, l'autre en amont du lieu-dit Ehl à Benfeld. Afin de travailler de manière systématique et précise, les plongeurs ont travaillé à tour de rôle dans une trentaine de couloirs perpendiculaires au courant de l'Ill. Leur observation attentive a permis d'établir un plan précis des vestiges observés l'année passée, mais également d'en découvrir de nouveaux.

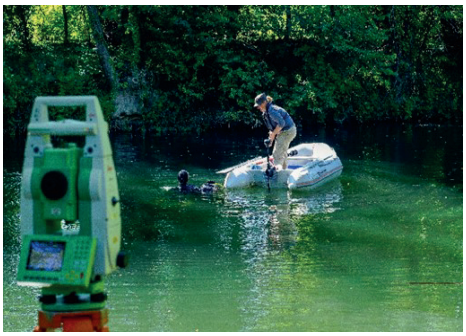

Ainsi, après 8 jours de mission et 65 plongées réalisées (soit plus de 69h de travaux subaquatiques), 122 pieux ou madriers en bois ont été observés, inventoriés et topographiés sur les deux sites. Ils appartiennent à trois aménagements de berges datés de l'âge du Bronze moyen (1550-1350 av. J.-C.) de l'Antiquité (1er-3e s. ap. J.-C.) en lien avec l'agglomération romaine d'Ehl dont leurs fonctions restent encore à déterminer : pont, ponton, quai ?

Nous étions particulièrement présents sur la commune de Benfeld où nous voulions cerner entièrement l'étendue de l'implantation des pieux découverts en 2021. Au total 53 pieux composent aujourd'hui cet aménagement linéaire (de 36 m environ) le long de la berge. Les datations de quelques pieux ont permis de placer globalement ces vestiges entre 32 av. J.-C. et 330 ap. J.-C. Ce que nous avons découvert est donc directement en relation avec l'agglomération romaine d'Ehl.

Si le travail de prospection est terminé dans ce secteur, l'intérêt archéologique du site nécessite toutefois des observations plus approfondies. Nous espérons prochainement démarrer des fouilles sur ce site. C'est donc avec plaisir que nous reviendrons et que nous vous croiserons de nouveau en août 2023, si la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous délivre les autorisations. »

DES ILOTS DE FRAICHEUR AU CENTRE-VILLE

Il faut apporter un peu de couleur et de fraîcheur à notre centre-ville. Cinq grands bacs en acier Corten seront implantés rue du Général de Gaulle, à des endroits où ils ne gênent ni le stationnement, ni la circulation des piétons. Ces bacs d'un mètre de hauteur auront la particularité de ne pas avoir de fond, ce qui revient à réaliser les plantations en pleine terre. La hauteur permettra d'optimiser l'occupation de l'espace en évitant les déjections canines, tout en ménageant les nombreux réseaux qui occupent le sous-sol du centre-ville. L'espace aménageable sera important : les quatre bacs carrés feront 1m80 de côté et le bac rond aura un diamètre de 2m50. Les plantations occuperont différentes strates depuis la surface du bac jusqu'à trois mètres de hauteur. Les essences choisies : arbre de Judée, acacia de Constantinople, bouleau de Chine, érable de David, amélanchier de Lamarck répondront bien sûr aux critères de pérennité et de sobriété en eau et seront en partie mellifères. Ce sont les termes des objectifs d'évolution que la Ville s'est fixée pour tous les fleurissements et plantations à Benfeld.

AFTERWORK, CONCERTS, FETE DE LA MUSIQUE

Enfin, la saison des concerts en plein air reprend, et, en force.

Vendredi 2 juin à partir de 18h, Charlotte Stern va ouvrir la saison avec une animation autour de l'Institut Douceur étoilée, place de la République, avec le groupe latino Del Aguila Y Amigos et la participation du magasin Marchand d'Oz pour la partie restauration et buvette.

Vendredi 9 juin entre 19h et 22h, c'est la Ville et l'association Benfeld-Rhinau TV qui proposeront sur la même place, une soirée avec le groupe Why Not, composé de quatre musiciens et une chanteuse qui reprennent les grands standards pop rock et folk des années 70 à aujourd'hui. Why Not maîtrise un répertoire impressionnant qui comprend de nombreux titres en français.

Facebook PourquoiPas67Officiel

La partie restauration sera assurée par des food trucks « Epâtez-vous » et « Ma petite crêperie ».

Samedi 17 juin nouveau rendez-vous musical, cette fois-ci place Briand à partir de 18h30.

La fête de la musique organisée par la Ville proposera un beau programme.

A l'affiche : les enfants de Benfeld et l'Harmonie municipale, June et Foes, duo acoustique, caméléon musicaux se baladant entre les standards de la chanson française et anglophone de ces 50 dernières années, French Chic, groupe aux sonorités groove et funk, qui apportera beaucoup d'énergie et de fraîcheur, avec entre autre des reprises de Earth Wind & Fire, et, Face B, un groupe de musiciens de Socomec avec des reprises pop rock.

Des associations benfeldoises proposeront restauration et buvette comme à l'accoutumée (hamburgers, tarte flambée, ...).

Programme détaillé sur la page Facebook « Ça s'passe à Benfeld ».

CULTURE / COMMUNIQUES

LA BAIGNADE MUNICIPALE

Elle sera ouverte au public à partir du 17 juin et sera surveillée par 2 maîtres nageurs du lundi au vendredi de 13h à 19h, ainsi que les samedis de 11h à 19h, dimanches et jours fériés de 10h à 19h.
Les prix d'entrées, inchangés, sont les suivants : 0,80 € pour les enfants/étudiants/militaires et pour les groupes scolaires ; 1,60 € pour les adultes. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans et les personnes de 60 ans et plus.
Des cartes d'abonnement valables pour toute la saison peuvent être achetées et retirées à la caisse du plan d'eau à partir du 17 juin au tarif de : 16 € pour les enfants/étudiants et militaires ; 26 € pour les adultes et 33 € pour les familles (parents et enfants vivant sous le même toit).
En attendant l'ouverture officielle de la baignade, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

CINEMA AU BORD DE L'EAU

Le 11 août, la Collectivité Européenne d'Alsace proposera en collaboration avec la Ville une séance de cinéma en plein air au plan d'eau de Benfeld. A la tombée de la nuit sera projeté le film l'Odyssée en relation avec le milieu aquatique, pour cadrer avec le lieu. Ce film reprend la vie du commandant Cousteau, avec Christophe Lambert dans le rôle principal. Chaises et bancs vous attendront, mais pour plus de confort, il peut être judicieux d'emporter fauteuil, chaise longue ou couverture ... Buvette, restauration, entrée gratuite.

Triathlon Obernai-Benfeld

Les 3 et 4 juin, la commune accueille la 23e édition du Triathlon international d'Obernai-Benfeld avec 5 formats destinés à tous les âges (à partir de 6 ans) et à tous les niveaux de pratique : débutants, amateurs ou triathlètes confirmés, dans le cadre naturel du plan d'eau de Benfeld pour la natation. Buvette, petite restauration les 2 jours. Le 3 juin après-midi, formats XS et jeunes. Soirée Pasta party organisée sur place par l'OMF à partir de 19h.
Le 4 juin en matinée, formats S, M et L. Vous souhaitez être bénévole et apporter votre aide : contactez Jean-Luc Hanns au 06 87 44 34 96.

BARS EPHEMERES

Lors de sa séance du 1er juin 2023, le Conseil Municipal se prononcera sur l'attribution d'un espace pour l'exploitation d'un bar éphémère au plan d'eau. Le projet prévoit que durant cet été, du 10 juin au 10 septembre, un bar-restaurant éphémère « Le BRAZER'O » accueille le public au plan d'eau sur une terrasse de 120 m² disposée sur la plage, avec une vue imprenable sur le lac.
Le service débutera à 11h30 en semaine pour se clôturer à 23h et à 1h les vendredis et samedis.
Ce bar-restaurant de plage proposera une petite restauration (pâtes fraîches, tapas faites maison, tartes flambées...) de délicieuses glaces artisanales et autres gourmandises sucrées.

Côté rafraîchissements : une large carte de softs, cocktails, bières pressions, longs drinks sera proposée à la clientèle.
Les soirées événements organisées par le BRAZER'O promettent d'être mémorables, avec des concerts, des DJ sets, et autres soirées à thème :

Samedi 10 Juin : Soirée inauguration avec DJ NORSAM et MAGICIEN SPIKE; Vendredi 16 Juin : Soirée Batchata Playa; Vendredi 23 Juin : Soirée espagnole avec DEL AGUILA Y AMIGOS;

Jeudi 6 Juillet : Soirée Blind test avec DJ TALRI et DJ STAN SMITH; Samedi 8 Juillet : Soirée Open Format avec DJ NORSAM; Samedi 29 Juillet : Concert THINK FLOYD (Tribute PINK FLOYD);

Samedi 2 Septembre : Soirée espagnole avec DEL AGUILA Y AMIGOS; Samedi 9 Septembre : Soirée de clôture avec DJ NORSAM.

Le public est invité à venir découvrir les lieux : la terrasse ensoleillée avec vue sur le lac, un beau moment de détente en sirotant un verre les pieds dans l'eau ...

Avec l'arrivée du BRAZER'O, la commune de Benfeld souhaite renforcer son offre touristique et son attrait pour les visiteurs en quête de dépaysement et de saveurs locales.

De plus, à l'instar des années précédentes, la buvette habituelle sera également ouverte du 10 juin au 31 août par Didier Bollenbach alias Rocky.

LEGION D'HONNEUR

La commune tient à porter à la connaissance des Benfeldois les états de services militaires de M. ECKENFELDER Charles Paul de Benfeld, qui s'est engagé à servir la France avec honneur, courage et dignité de 1939 à 1958, traversant les pages sans doute les plus sombres de l'Histoire que notre Pays ait eu à vivre.
Engagé volontaire en août 1939 à l'âge de 18 ans au 1er régiment de zouaves de Sélestat, Charles Paul participa à de nombreuses campagnes sur terre comme en mer l'amenant dans un premier temps à débarquer en Italie puis en Afrique du Nord, avant de poursuivre après la Seconde Guerre Mondiale son engagement militaire au Cambodge, en Indonésie, au Vietnam, alternant avec les rapatriements et affectations dans les casernements de l'Hexagone. Il sera rayé des contrôles du corps de l'Armée active le 1/08/1958 en qualité de sous-officier au grade de sergent chef.
Au cours de son engagement, Charles Paul fut de nombreuses fois décoré : Croix de guerre des TOE avec Etoile de bronze, Médaille d'outre-mer / agrafe TUNISIE 42/43, Médaille Commémorative Française / guerre 39/45, Médaille d'outre-mer agrafe E.O., Ordre Royal Cambodgien de la Médaille du Règne en Argent, Médaille Commémorative de la campagne d'Italie, Médaille Commémorative d'Indochine, Médaille du Combattant, Médaille Militaire (Décret du 15 /12/53 / J.O.R.F. N°302 du 23/12/1953), Médaille Commémorative des Opérations de Maintien de l'Ordre en A.F.N. avec agrafe « Algérie », cité à l'ordre du régiment OG N°98 du 24 octobre 1949. Il s'est également vu remettre les barrettes « engagé volontaire France » « Afrique » « Libération » et insigne des blessés avant de se voir décorer des insignes de chevalier de la Légion d'honneur en avril 1985.

NOS JOIES / NOS PEINES

DECES

08.02.2023 à Benfeld	Albertine TUSSING née SCHMITT	Née le 29/04/1944
09.02.2023 à Benfeld	Materne DAESSLÉ	Né le 06/04/1938
11.02.2023 à Benfeld	Gisèle POTON née HOQUERELLE	Née le 09/07/1922
15.02.2023 à Sélestat	Remzi AYDIN	Né le 11/11/1950
19.02.2023 à Sélestat	Döndü FURTANA née KILIC	Née le 10/04/1950
23.02.2023 à Benfeld	Marie Antoinette DIETRICH née PLASSE	Née le 10/04/1939
28.02.2023 à Benfeld	Marie Andrée WERNETTE née FREYDER	Née le 05/07/1922
13.03.2023 à Strasbourg	Noëlle KALT	Née le 02/12/1962
22.03.2023 à Erstein	Micheline ARKER née SCHOENACKER	Née le 20/06/1933
30.03.2023 à Erstein	Jean Paul BECK	Né le 12/05/1934
02.04.2023 à Benfeld	Lucienne METZ née METZ	Née le 20/09/1940
02.04.2023 à Sélestat	Marie Antoinette ROTH née EHRHART	Née le 21/10/1926
03.04.2023 à Benfeld	Gilberte FUSS née SCHLECHTER	Née le 21/09/1948
08.04.2023 à Strasbourg	Pierre BRINSTER	Né le 15/11/1934
08.04.2023 à Benfeld	Monique MEYER	Née le 08/08/1937
15.04.2023 à Colmar	Elisa KRANKLADER née ROHMER	Née le 13/12/1933
24.04.2023 à Strasbourg	Marie-Christine BAERT née BRUAT	Née le 16/06/1956
27.04.2023 à Colmar	Jean-Pierre BERTSCH	Né le 24/04/1955

NAISSANCES

28.01.2023 à Sélestat	Ömer, fils de Sadik GÜNER et de Ayse YESILYAPRAK
07.02.2023 à Sélestat	Loana, fille de Raphaël HEIBY et Alexandra SIMONNOT
08.02.2023 à Colmar	Kahyl, fils de Hasan KUZUOGLU et Ferda SIMSEK
14.02.2023 à Sélestat	Djulian, fils de Tom DOUCY et de Marie SCHWEIGERT
21.02.2023 à Sélestat	Nathan, fils de Pierre MESSMER et de Sophie LEMEUNIER
24.02.2023 à Sélestat	Ayden, fils de Emmanuel JOUSSE et de Laura ULRICH
08.03.2023 à Sélestat	Miraç, fils de Ali KAYA et de Merve OGUZ
10.03.2023 à Sélestat	Tara, fille de Johnny DELAMARE et de Elodie LEITNER

PAS DE MARIAGE SUR LA PERIODE

COMMUNIQUES

« LES RESTAURANTS DE BENFELD AU SIECLE DERNIER »

Un de nos concitoyens, Bernard Wolff, invite les Benfeldois à découvrir sa vidéo (réalisée en deux parties) « Les restaurants de Benfeld au siècle dernier » qu'il est possible de visionner sur sa page Youtube, à partir des liens suivants : https://www.youtube.com/watch?v=vJEDWVpbz2g et https://www.youtube.com/watch?v=5zvopyEvk4g

DOCUMENTS, PHOTOS D'ARCHIVE : Dans le cadre de la réhabilitation de la salle des fêtes, la commune souhaite réaliser une exposition photos, documents ou tous supports rappelant les manifestations, soirées, rencontres, concerts, bals, animations culturelles, de loisirs, religieuses ou caritatives qui s'y sont tenus depuis sa création en 1974.
Toute personne en possession de clichés photos, documents d'archives, articles de journaux ou tout autre document est invitée à prendre contact avec les services administratifs de la mairie au 03 88 74 42 17. Merci d'avance pour votre contribution.

SALON DU LIVRE EN NOVEMBRE 2023

Les personnes auteur(e)s de livres désireuses de participer à la première édition du salon du livre qui se tiendra à la salle des fêtes les 11 et 12 novembre 2023 sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie au 03 88 74 42 17

ZONE BLEUE

Parking du Cardinal, rue du Château.
De nouvelles places de stationnement à durée limitée ont été définies pour répondre aux besoins des usagers des services implantés au Cardinal (mairie, médiathèque, médecin, associations…)

LE SAVIEZ– VOUS ?

Benfeld et son Cardinal

A Benfeld, un quartier, une rue et une école de Benfeld portent tous les trois le nom de Rohan. Quel lien unit notre cité à ce patronyme célèbre de l'Histoire de France ?
Rohan était le nom porté par une dynastie de quatre cardinaux, prince-évêques de Strasbourg, tous issus d'une même famille d'origine bretonne, qui se sont succédés au cours du XVIIIe siècle. Benfeld, alors cité épiscopale était propriété de l'évêché de Strasbourg et à ce titre l'une des résidences des prince-évêques, comme ce fut le cas à Strasbourg, à Saverne ou encore à Mutzig. Dans ces villes, un palais et deux châteaux des Rohan rappellent aujourd'hui encore la présence passée et les riches heures de cette dynastie de prince-évêques.
Benfeld avait aussi son château, la rue du même nom nous le rappelle encore aujourd'hui. Il s'élevait là où se situe actuellement la résidence Le Cardinal abritant la mairie ainsi que la médiathèque. Une seule trace de ce château existe encore sur son lieu d'origine, une partie d'une porte Renaissance insérée dans le mur limitant l'actuel parking.
Quelques écrits attestent de présences rares et de séjours courts des prince-évêques lors de visites pastorales ou pour le dernier d'entre eux dans sa quête de réhabilitation auprès de la population benfeldoise. En effet, Louis-René de Rohan fut l'un des protagonistes dans le célèbre scandale du collier de la Reine de Marie Antoinette à l'aube de la révolution française. Il émigra au moment de la révolution à Ettenheim dans le pays de Bade, y mourut et fut enterré dans le cœur de l'église baroque Saint-Bartholomé. Notre jumelage avec la ville allemande d'Ettenheim rappelle aujourd'hui cette page d'histoire commune.

Directeur de la publication : Jacky Wolfarth, Maire.
Réalisation : service communication Ville de Benfeld.
Périodicité : trimestrielle. Limite de dépôt des articles : le 10 du mois qui précède les éditions : mars, juin, septembre et décembre.
Coordination : Bruno Lefebvre. **Textes** : Bruno Lefebvre, Jacky Wolfarth, Stéphanie Guimier, Jean-Jacques Knopf, Jacky De Montigny, ASA **Photos** : Bruno Lefebvre, Jacky Wolfarth, Pascal Guimier, Jean-Jacques Knopf, DNA, ASA.
Tirage à 3100 exemplaires.

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 11 h30 et de 15 h à 18 h.
3 rue du Château 67230 Benfeld
Tél. : 03.88.74.42.17
mairie@ville-de-benfeld.fr - www.benfeld.fr

EVENEMENTS

Festivités du 14 juillet

A cette occasion, soirée tartes flambées et grand bal champêtre avec l'orchestre « Mon Nom est Personne ».

Venez nombreux sur le complexe des fêtes pour passer un moment convivial, en famille ou entre amis, et assister au feu d'artifice qui sera tiré à 23h.

www.imprimerie-deppen.fr IMPRIM'VERT